



TERMES DE REFERENCE

Appel d'offre pour le service d'un consultant

INFORMATIONS GENERALES:

Titre :	Systematisation des meilleures pratiques et diffusion des résultats rassemblés au cours de la mise en œuvre du projet ResPeC
Lieu:	Communes de Corail et de Pestel, Département de la Grand'Anse
Superviseur:	Chef de Projet
Date limite de la soumission :	Jeudi 9 septembre 2021
Durée:	1 mois (15 septembre 2021 au 14 octobre 2021)
Type de Contrat:	Consultant(e)
Langues requises	Maitrise du français et du créole

I. CONTEXTE DE TRAVAIL

Le projet Résilience Pestel Corail (ResPeC) est financé par l'Union Européenne et exécuté par Catholic Relief Services (CRS) en collaboration avec CESVI Fondazione Onlus (CESVI) et Caritas Haiti-Jeremie. Il vise l'amélioration de la résilience aux chocs alimentaires des populations en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées et à plus long terme à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables du département de la Grand'Anse affectés par le passage de l'ouragan Matthew. Le projet travaille sur trois composantes interconnectées, améliorant: (1) la capacité des agriculteurs à produire de façon durable et résiliente pour une consommation équilibrée et une augmentation de revenus; (2) l'accès aux intrants, aux finances et aux marchés; (3) les capacités d'appui et d'intégration des initiatives et des mécanismes de construction de la résilience au niveau régional, national et local. Les méthodologies et outils proposés, ainsi que les résultats sont progressivement rassemblés au cours de la mise en œuvre du projet.

II. OBJECTIF DE LA CONSULTANCE

L'objectif de la consultance est de réaliser une étude pour synthétiser les meilleures pratiques dans un document exhaustif qui sera diffusé en 400 exemplaires auprès des parties prenantes concernées.



III. RESPONSABILITES :

Sous la direction du Chef de Projet de CESVI, en coordination avec l'Assistant Chef de Projet du Projet ResPeC, le consultant aura pour mandat de modéliser et diffuser les meilleures pratiques documentées pendant la mise en œuvre du projet.

IV. PRODUITS & LIVRABLES ATTENDUS :

- 1) Une note méthodologique assortie d'un calendrier d'activités détaillé ;
- 1) Un rapport détaillé des meilleures pratiques qui auront été documentées et modélisées de manière participative ;
- 2) Un document de synthétisation des meilleures pratiques ;
- 3) Deux ateliers pour présenter les modèles et les pratiques du projet afin de stimuler des débats sur ce qui a fonctionné, les leçons apprises et le potentiel de reproduction ;
- 4) Rapport final de consultation.

V. PROFIL RECHERCHE :

Le consultant doit avoir au moins les compétences suivantes :

- Au moins un master en sciences de développement, sciences économiques, agroéconomie ou d'autres domaines connexes.
- Expérience dans l'exécution de ce type de mandat
- Excellente capacité de facilitation d'ateliers incluant des parties prenantes de multiples secteurs
- Excellente communication orale et écrite en créole et en français.
- Excellente capacité de rédaction de rapports techniques et de documents de vulgarisation

VI. DOCUMENTS A SOUMETTRE :

Les offres technique et financière doivent être soumises au plus tard le jeudi 09 septembre 2021, 4 :00 PM, par mail à admin.haiti@cesvioverseas.org.

Toutes propositions reçues après la date et l'heure indiquées ne seront pas considérées. Aucune proposition ne peut être modifiée après la date et l'heure fixées pour la remise des propositions. Les deux offres (technique et financière) doivent être envoyées comme deux fichiers séparés.

Les offres qui ne respecteront pas ces dispositions seront automatiquement éliminées.



1. Proposition Technique:

- Une note méthodologique présentant une bonne compréhension du mandat, de la méthodologie proposée et du calendrier d'exécution.
- Les CV avec références détaillées des expériences du consultant en rapport avec les TdRs.

2. Proposition Financière

L'offre financière doit indiquer le coût global de la consultation, avec une description détaillée de toutes les charges y afférentes incluant les honoraires et tous les frais connexes.

VII. L'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS :

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence et tiendra compte du profil recherché.

Au niveau de l'offre financière, au cas où, il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la commission d'évaluation estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire sera corrigé.